
Report of the

**SIXTEENTH SESSION OF THE COMMITTEE FOR INLAND
FISHERIES AND AQUACULTURE OF AFRICA**

Maputo, Mozambique, 16–18 November 2010

Rapport de la

**SEIZIÈME SESSION DU COMITÉ DES PÊCHES CONTINENTALES
ET DE L'AQUACULTURE POUR L'AFRIQUE**

Maputo, Mozambique, 16-18 novembre 2010



Copies of FAO publications can be requested from:
Sales and Marketing Group
Communication Division
FAO
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome, Italy
E-mail: publications-sales@fao.org
Fax: (+39) 06 57053360

Les commandes de publications de la FAO peuvent être
adressées au:
Groupe des ventes et de la commercialisation
Division de la communication
FAO
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome, Italie
Courriel: publications-sales@fao.org
Télécopie: (+39) 06 57053360

Report of the
**SIXTEENTH SESSION OF THE COMMITTEE FOR INLAND FISHERIES
AND AQUACULTURE OF AFRICA**

Maputo, Mozambique, 16–18 November 2010

Rapport de la
**SEIZIÈME SESSION DU COMITÉ DES PÊCHES CONTINENTALES
ET DE L'AQUACULTURE POUR L'AFRIQUE**

Maputo, Mozambique, 16-18 novembre 2010

The designations employed and the presentation of material in this information product do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO) concerning the legal or development status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. The mention of specific companies or products of manufacturers, whether or not these have been patented, does not imply that these have been endorsed or recommended by FAO in preference to others of a similar nature that are not mentioned.

The views expressed in this information product are those of the author(s) and do not necessarily reflect the views of FAO.

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans la présente publication sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles de La FAO.

ISBN 978-92-5-006777-3

All rights reserved. FAO encourages the reproduction and dissemination of material in this information product. Non-commercial uses will be authorized free of charge, upon request. Reproduction for resale or other commercial purposes, including educational purposes, may incur fees. Applications for permission to reproduce or disseminate FAO copyright materials, and all queries concerning rights and licences, should be addressed by e-mail to

copyright@fao.org
or to the

Chief, Publishing Policy and Support Branch
Office of Knowledge Exchange, Research and Extension
FAO, Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italy

Tous droits réservés. La FAO encourage la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Les utilisations à des fins non commerciales seront autorisées à titre gracieux sur demande. La reproduction pour la revente ou d'autres fins commerciales, y compris pour fins didactiques, pourrait engendrer des frais. Les demandes d'autorisation de reproduction ou de diffusion de matériel dont les droits d'auteur sont détenus par la FAO et toute autre requête concernant les droits et les licences sont à adresser par courriel à l'adresse

copyright@fao.org
ou au
Chef de la Sous-Division des politiques et de l'appui en matière de publications
Bureau de l'échange des connaissances, de la recherche et de la vulgarisation
FAO, Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome (Italie).

PREPARATION OF THIS DOCUMENT

This is the final report approved by the sixteenth session of the Committee for Inland Fisheries and Aquaculture of Africa (CIFAA) held in Maputo, Mozambique, from 16 to 18 November 2010.

PRÉPARATION DE CE DOCUMENT

Ce document est le rapport final adopté à la seizième session du Comité des pêches continentales et de l'aquaculture pour l'Afrique (CPCAA), tenue à Maputo, Mozambique, du 16 au 18 novembre 2010.

FAO/Committee for Inland Fisheries and Aquaculture of Africa.
Report on the sixteenth session of the Committee for Inland Fisheries and Aquaculture
of Africa. Maputo, Mozambique, 16–18 November 2010.
Rapport de la seizième session du Comité des pêches continentales et de l'aquaculture
pour l'Afrique. Maputo, Mozambique, 16-18 novembre 2010.
FAO Fisheries and Aquaculture Report/FAO Rapport sur les pêches et l'aquaculture.
No. 967. Rome, FAO. 2011. 37p.

ABSTRACT

This document is the report of the sixteenth session of the Committee for Inland Fisheries and Aquaculture of Africa (CIFAA), which was held in Maputo, Mozambique, from 16 to 18 November 2010. The major topics discussed were: intersessional activities; practical regional concerns involving the development and distribution of improved aquaculture seed; climate change effects and adoption of strategies for Inland Fisheries and Aquaculture in Africa; and proposals for the major topics for discussion at the seventeenth session of CIFAA.

RÉSUMÉ

Le présent document est le rapport de la seizième session du Comité des pêches continentales et de l'aquaculture pour l'Afrique (CPCAA), tenue à Maputo, Mozambique, du 16 au 18 novembre 2010. Les discussions ont porté sur les thèmes principaux suivants: activités intersessions; problèmes pratiques régionaux impliquant le développement et la distribution des semences améliorées de l'aquaculture; effets du changement climatique et adoption des stratégies pour les pêches continentales et l'aquaculture pour l'Afrique; et propositions des principaux thèmes de discussion à la dix-septième session du CPCAA.

TABLE OF CONTENTS

OPENING OF THE SESSION	1
ADOPTION OF THE AGENDA AND ARRANGEMENTS FOR THE SESSION	1
INTERSESSIONAL ACTIVITIES.....	2
a) Follow-up actions to the Fifteenth session of CIFAA.....	2
b) Report of the ad hoc Working Group on establishing a “NACA-Like” Network for Africa	3
ABOLITION OF THE CIFAA SUB-COMMITTEE ON LAKE TANGANYIKA, APPROVAL OF THE TERMS OF REFERENCE AND STATUTES OF THE COMMITTEE AND AMENDMENT OF THE RULES AND PROCEDURES	4
PRACTICAL REGIONAL CONCERNs INVOLVING THE DEVELOPMENT AND DISTRIBUTION OF IMPROVED AQUACULTURE SEED	4
CHALLENGES TO IMPROVE AQUACULTURE GOVERNANCE FOR NATIONAL AND REGIONAL PROGRAMMES: A PROPOSAL FOR ENHANCED MULTI-LEVEL COOPERATION.....	5
TOWARDS A CIFAA STRATEGY FOR INLAND FISHERIES OF AFRICA: ISSUES AND IMPROVED INFORMATION	6
CLIMATE CHANGE EFFECTS AND ADOPTION OF STRATEGIES FOR INLAND FISHERIES AND AQUACULTURE IN AFRICA.....	7
PROPOSALS FOR THE MAJOR TOPICS OF THE SEVENTEENTH SESSION.....	8
ELECTION OF THE CHAIR AND VICE-CHAIRS FOR THE SEVENTEENTH SESSION.....	8
ANY OTHER MATTERS	9
DATE AND PLACE OF THE SEVENTEENTH SESSION	9
ADOPTION OF THE REPORT	9

TABLE DES MATIÈRES

OUVERTURE DE LA SESSION.....	10
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ORGANISATION DE LA SESSION	10
ACTIVITÉS INTERSESSIONS	11
a) Suite donnée à la quinzième session du CPCAA	11
b) Rapport du Groupe de travail ad hoc pour l'établissement d'un réseau pour l'Afrique, calqué sur le modèle du NACA.....	12
ABOLITION DU SOUS-COMITÉ DU CPCAA POUR LE LAC TANGANYIKA, APPROBATION DU TERME DE MANDAT ET DES STATUTS DU COMITÉ ET MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR	13
PROBLÈMES PRATIQUES RÉGIONAUX IMPLIQUANT LE DÉVELOPPEMENT ET LA DISTRIBUTION DES SEMENCES AMELIORÉES DE L'AQUACULTURE.....	13
DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES PROGRAMMES NATIONAUX ET RÉGIONAUX POUR AMÉLIORER LA GOUVERNANCE DE L'AQUACULTURE: UNE PROPOSITION DE COOPÉRATION MULTINIVEAUX RENFORCÉE.....	14
VERS UNE STRATÉGIE DU CPCAA POUR LES PÊCHES CONTINENTALES EN AFRIQUE: PROBLÈMES ET AMÉLIORATION DES INFORMATIONS.....	16
EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET ADOPTION DE STRATÉGIES POUR LES PÊCHES CONTINENTALES ET L'AQUACULTURE EN AFRIQUE	17
PROPOSITIONS CONCERNANT LES PRINCIPAUX THÈMES DE LA DIX-SEPTIÈME SESSION	18
ÉLECTION DU PRÉSIDENT ET DES VICE-PRÉSIDENTS DE LA DIX-SEPTIÈME SESSION.....	18
DIVERS	18
DATE ET LIEU DE LA DIX-SEPTIÈME SESSION.....	19
ADOPTION DU RAPPORT.....	19

APPENDIXES/ANNEXES

A.	Agenda Ordre du jour	21 22
B.	List of delegates and observers/Liste des délégués et observateurs	23
C.	List of documents Liste des documents	28 29
D.	Speech by the Deputy Minister of Fisheries Discours du Vice-Ministre de la pêche	30 32
E.	Speech by the FAO Representative to Mozambique Discours du Représentant de la FAO au Mozambique	34 36

OPENING OF THE SESSION

1. The sixteenth session of the Committee for Inland Fisheries and Aquaculture of Africa (CIFAA) was held from 16 to 18 November 2010 at the VIP Hotel, Maputo, Mozambique. A total of 28 participants attended the Session from 10 member countries and from four observer bodies. The list of delegates and observers is presented in Appendix B.

2. In the absence of the Chair, the opening ceremony was chaired by the Secretariat.

3. Mr Julio José de Castro, FAO Representative in Mozambique, welcomed the participants on behalf of Dr Jacques Diouf, Director-General of FAO and Mr Árni M. Mathiesen, Assistant Director-General, Fisheries and Aquaculture Department. He called attention to the importance of the topics to be discussed during the Session, highlighting the fact that production from Africa's aquatic resources needed to play an increasing role in addressing food security and economic growth; albeit many of these resources require new tools to become more productive. He further underscored that regional collaboration and action through fora such as CIFAA were critical to the efficient and sustainable management of these resources. The full text of the welcoming speech can be found in Appendix E.

4. The session was officially opened by Mr Gabriel Mutisse, Honourable Vice-Minister of Fisheries, Mozambique. The Vice-Minister emphasized the priority that his Government placed on inland fisheries and aquaculture given their potentially large contribution to the food security, employment and income generation for the country's people.

5. The Vice-Minister underlined the importance of small-scale inland fisheries and aquaculture, citing specific prominence attached to increased private sector investment, including expanded processing capacity with attention paid to food and consumer safety.

6. The Vice-Minister called attention to the need for greater and more effective regional collaboration as African inland fisheries and aquaculture were increasingly integrated into global and regional political economies. He stressed that these interlinked structures also required improved governance and up-to-date policies that enhanced the contributions from inland fisheries and aquaculture to the country's and region's economies. The full text of the speech of the Minister is in Appendix D.

ADOPTION OF THE AGENDA AND ARRANGEMENTS FOR THE SESSION

7. In the absence of the Chair, Mr Wilson Mwanja, Uganda Commissioner of Fisheries, was elected to chair the sixteenth session.

8. With attendance not reaching a quorum, the Secretariat advised that items requiring a decision from the Committee could not be completed [i.e. agenda items 4, 5 and 6]. This notwithstanding, the respective presentations could be made, but any decisions would be postponed until a quorum was reached.

9. With these clarifications, the Agenda (document CIFAA/XVI/2010/1) was introduced by the Secretariat. An addition to agenda item 13 (Any other matters), was proposed: "ways and means to improve the functioning of CIFAA". With this insertion, the Agenda was adopted as given in Appendix A. The documents presented to the Session are listed in Appendix C.

INTERSESSIONAL ACTIVITIES

a) Follow-up actions to the Fifteenth session of CIFAA

10. The Secretariat introduced this agenda item on the basis of the document CIFAA/XVI/2010/2 by reminding the Committee that recommendations made by its previous Session and on which action was to be taken, fell into four categories: capture fisheries, aquaculture, post harvest and Committee functions.

11. The Committee was informed on the progress made in addressing each of these issues. In this regard, the Secretariat indicated that, in capture fisheries, the Lake Tanganyika Authority was operational and that an FAO technical programme agreement had been signed for its support. FAO had assisted Members in combating illegal, unreported and unregulated (IUU) fishing by helping them to strengthen public agencies responsible for monitoring, control and surveillance (MCS) whilst reinforcing user groups to auto-regulate their fishing practices. A final proposal for a planned SIDA-funded programme had also been submitted for a further support of the sector. A number of countries had been given targeted support based on expressed needs. FAO investigated and identified the potential effects and impacts of climate change on the fish and fisheries of the African Great Lakes.

12. The Secretariat further informed the Committee that, in aquaculture, and through the Special Programme for Aquaculture Development in Africa (SPADA), FAO Technical Cooperation Programme (TCP) assistance had been provided to many CIFAA Members, and as a result, many countries were developing aqua-business planning and management tools to foster profitable and sustainable investment. It was underlined that, through new participative approaches in elaborating and adopting national aquaculture strategies based on the public and private partnerships, the role of the private sector in developing the sector was increasing across the region. Citing the case of the "Tilapia Volta" regional project (TIVO: GCP/RAF/417/SPA), the Secretariat emphasized that better seed for African fish farmers as well as better management practices, including improved fish feed and feeding practices, had been a priority. In this regard, to better assist Member countries in addressing the chronic seed and feed issues, FAO has initiated a series of regional aquaculture reviews on Codes of Practice, Codes of Conduct, Best Management Practices and Technical Guidelines. The Aquaculture Network for Africa (ANAF), which now comprises 10 members, is functional from its provisional centre co-located with Lake Victoria Fisheries Organization. FAO has taken the SPADA concept and approach as the basis for a pan-African programme to attract extra-budgetary funds to develop aquaculture in the Region.

13. The Committee was informed that, in terms of post-harvest related activities, FAO participated in the formulation of a trust fund project on the "Reduction of post harvest losses and market diversification for fish and fish products from Lake Malawi/Nyassa". A TCP on "Increased supply of Mukene (*Rastrineobola argentea*) for human consumption" is also under way. In regard to Committee functions, revised Terms of Reference (TORs) and Statutes have been prepared.

14. Several delegates shared recent developments in aquaculture that occurred in their countries, including new projects and initiatives such as different government incentives to boost production and gratefully acknowledged assistance received from FAO in support of their governments' efforts to advance the aquaculture agenda. Delegates expressed the need for this assistance to be continued and expanded, especially in identifying further practical means of tackling the problem of inputs and developing aquaculture as a business.

15. Recognizing the importance of SPADA, the Committee recommended that FAO should explore the means to more fully implement SPADA in the Region.

b) Report of the ad hoc Working Group on establishing a “NACA-Like” Network for Africa

16. The Secretariat introduced document CIFAA/XVI/2010/Inf.4 for information and discussion. In order to duplicate the positive experiences of the Network of Aquaculture Centres in Asia and the Pacific (NACA) an ad hoc Working Group to establish a “NACA-Like” Network for Africa was created by the fourteenth session of CIFAA in 2006. The document CIFAA/XVI/2010/Inf.4 reflected the output of meetings of the Working Group and also included Terms of Reference for the group itself as well as for the newly named network: the “NACA-Like” Network for Africa is now called the Aquaculture Network for Africa (ANAF). The ad hoc ANAF Working Group examined various institutional arrangements for ANAF and concluded that a formal intergovernmental organization (IGO) would be the best structure. A “hub” was established in collaboration with the Lake Victoria Fisheries Organization (LVFO) and a transitional ANAF was located at LVFO offices in Jinja.

17. The ad hoc ANAF Working Group recommended that ANAF metamorphose from a CIFAA working group to a more autonomous structure. This interim structure would be in place pending the formal establishment of the IGO. The hope was that CIFAA XVI would replace the ad hoc Working Group with a more formal structure as described in the TORs. However, in the absence of a quorum to take decisions on this matter the working group will remain.

18. The Committee expressed substantial interest in CIFAA for ANAF; there were five members of the ad hoc ANAF Working Group in 2006 at the inception of the network and that number has expanded to 10 in 2010. Delegations thanked FAO for steering the process of establishing and facilitating the network and recommended that FAO continue with this assistance. The Secretariat and several delegations commended the members of the ad hoc ANAF working group for their efforts. Members not yet part of the ad hoc ANAF Working Group were encouraged to join.

19. There will be global networking opportunities for ANAF as well. As recommended by the fifth session of the Committee on Fisheries’ Sub-Committee on Aquaculture, a global meeting of regional networks would be beneficial; NACA has offered to take the lead in organizing such a meeting.

20. Membership in the ad hoc ANAF working group is open to all members of CIFAA; interested countries should contact the CIFAA Secretariat with a letter of intent and identify a focal point. A meeting of the ad hoc ANAF Working Group was convened on 17 November 2010 as a side event to the sixteenth session of CIFAA .

ABOLITION OF THE CIFAA SUB-COMMITTEE ON LAKE TANGANYIKA, APPROVAL OF THE TERMS OF REFERENCE AND STATUTES OF THE COMMITTEE AND AMENDMENT OF THE RULES AND PROCEDURES

21. The Secretariat introduced jointly Agenda Item 5, *Abolishing the CIFAA ad hoc Sub-committee on Lake Tanganyika* (CIFAA/XVI/2010/3) and Agenda Item 6, *Approval of the Terms of Reference and Statutes of the Committee and Amendment of Rules and Procedures* (CIFAA/XVI/2010/4). The Secretariat explained that new Terms of Reference (TORs) for the Committee had been proposed at the fifteenth session, with some changes to rules and procedures recommended. However, these changes could only be approved by the Director-General of FAO after endorsement by a session with the required quorum. With no prerequisite quorum for the present session, no decisions could be taken as to the endorsement of the new TORs and Statutes. The same problem exists regarding changing the status of the ad hoc ANAF Working Group. Discussions of these two agenda items were limited to terms of process, while discussions of substance needed to take place during the intersessional period and be addressed by CIFAA when a quorum is reached.

22. Delegates thanked the Secretariat for its explanation and the work done in reviewing and revising the TORs and Statutes. The delegates regretted the low participation of Members at the current session and the inability for the session to take decisions.

23. The Lake Tanganyika Authority (LTA) affirmed that it was satisfied with the background document prepared by the Secretariat and that it reflected well the evolution from Sub-Committee to Authority. LTA further confirmed the Authority was now fully and formally established, having assumed all the responsibilities and functions of the Sub-Committee.

PRACTICAL REGIONAL CONCERNS INVOLVING THE DEVELOPMENT AND DISTRIBUTION OF IMPROVED AQUACULTURE SEED

24. The Secretariat presented paper CIFAA/XVI/2010/5 which used lessons learnt from the TIVO Project (GCP/RAF/417/SPA) to highlight cross-cutting regional issues relating to the production and distribution of improved fish seed and the conservation of native gene pools. These issues were seen to be complex involving risk analysis, impact assessment and conservation. The document stressed the regional nature of these matters and how economies of scale may bode for a multi-country approach.

25. Delegates congratulated the Secretariat on the thorough presentation and thanked the Government of Spain for its support to a cutting edge project on genetic improvement and conservation. Several countries emphasized the importance of the TIVO experience for the region and emphasized the need to discuss how Members could benefit from TIVO.

26. Members reiterated that poor seed supply, both qualitatively and quantitatively, remained a major constraint to the expansion of national programmes. In many cases, there was an urgent need for improved seed if the sub-sector was to meet expectations. However, it was further stressed that the lessons learnt from TIVO did indeed highlight critical concerns that must be addressed if supplies of improved seed were to become a reality. One of these prominent concerns was to address potential fears from some involved in the sub-sector about the adverse impacts

arising from the use of improved seed combined with potentially constraining policies and/or regulations.

27. Countries therefore recommended a regional framework be elaborated for the production, multiplications and dissemination of improved aquaculture seed. This framework needed to incorporate technical, policy, infrastructural, regulatory and conservation aspects of supplying improved seed. It was further suggested that ANAF may be an appropriate mechanism to initiate a project for such a framework.

28. Delegates noted that seed production systems should ultimately cover all principal culture organisms as well as exploring options for genetic improvement of local species which may have a number of advantages, including enhanced consumer acceptance.

29. Whilst national aquaculture strategies should ultimately link to the proposed regional framework, delegates were reminded that information from FAO, the International Network on Genetics in Aquaculture and the WorldFish Center¹ on genetic improvement and dissemination of improved strains was available.

CHALLENGES TO IMPROVE AQUACULTURE GOVERNANCE FOR NATIONAL AND REGIONAL PROGRAMMES: A PROPOSAL FOR ENHANCED MULTI-LEVEL COOPERATION

30. The agenda item was introduced by the Secretariat based on document CIFAA/XVI/2010/6.

31. Members expressed their satisfaction with the presentation, which they deemed very informative and praised the high quality of the document.

32. Several delegates shared their recent national experiences in aquaculture governance ranging from development or review of national aquaculture policies, strategies, plans and legal and regulatory provisions for aquaculture development to action taken to ease specific issues, including reduction of government intervention in seed production, gender inequity, access to capital, feed and seed certification, aquaculture technical guidelines and building farmers' capacity to develop business-oriented aquaculture. While appreciating FAO's assistance in these areas, they expressed the need for further support and regional collaboration.

33. Members had an extensive exchange of views concerning Environmental Impact Assessment (EIA); particularly ways to overcome the difficulties faced by the private sector to fund these costly assessments. Systems-based strategy EIA's were recommended as a cost-effective alternative in some cases. The possibility of financial support by governments was considered.

34. The Committee was informed that EIAs were often not required for small-scale farmers. However, it was noted that the cumulative impact of large numbers of small-scale farmers

¹ <http://www.worldfishcenter.org/inga/index.htm>; FAO. 2008. *Aquaculture development. 5. Genetic resource management*. FAO Technical Guidelines for Responsible Fisheries. No. 5, Suppl. 3. Rome, FAO. 2008. 125p.

operating in the same site was comparable to the environmental impact of a large-scale fish farming operation.

35. The Committee also discussed opportunities and challenges facing investments in the sector. National experiences in indirect financing through selected financial institutions were reviewed and the lack of collateral of most small-scale farmers was identified as a major obstacle in obtaining loans. Another obstacle cited was the level of investment needed and the time required to repay loans for aquaculture development. In this regard, it was recommended that FAO, in collaboration with ANAF, conduct a regional review on different funding schemes and conditions and disseminate results to Member countries.

36. Members discussed the issue of regulation. While some caution concerning the danger of overregulation was expressed, there was agreement on the necessity of a regulatory framework. It was agreed that this framework should ideally contain elements of self-regulation, while being based on binding regulations.

37. Underlining the importance of the Code of Conduct for Responsible Fisheries in pushing aquaculture forward, the Committee requested FAO assistance in capacity building for disseminating and implementing the Code in the region.

38. Finally, Members agreed that a strategy on regional and sub-regional collaboration and cooperation was essential and should be pursued in order to address issues of common interest. Members called upon FAO to continue providing necessary assistance in this respect, again considering a possible role for ANAF.

TOWARDS A CIFAA STRATEGY FOR INLAND FISHERIES OF AFRICA: ISSUES AND IMPROVED INFORMATION

39. The Secretariat introduced document CIFA/XVI/2010/7 that outlines possible elements of a Strategy for Inland Fisheries of Africa. At its fifteen session, CIFAA established an ad hoc Working Group to draft a CIFAA Inland Fisheries Strategy that could be presented at the sixteenth session of CIFAA. The Members of the Working Group are: Cameroon, Cote d'Ivoire, Uganda, Ghana, Nigeria, Zambia and Chad.

40. In the intersessional period, the Secretariat conducted a survey based on the FAO Strategy for Fisheries and Aquaculture in Africa (SFAA) and sought input as to its appropriateness as a basis for a CIFAA Strategy for Inland Fisheries of Africa. CIFAA was requested to validate and elaborate upon the responses from the questionnaire. CIFAA was also asked to advise on the schedule and immediate duties of the ad hoc Working Group to develop a CIFAA Inland Fisheries Strategy. In addition, the Secretariat presented an audit of inland fisheries in selected African countries in document CIFAA/XVI/2010/Inf.5. CIFAA was asked whether the conclusions of the audit were acceptable, or what changes or additions would be necessary to make the audit suitable for publication.

41. The delegates confirmed that the SFAA was a suitable model on what to base a CIFAA Strategy for Inland Fisheries of Africa. The low visibility of inland fisheries results in marginalization and low level of investment in the sector. It was therefore an important objective of the CIFAA Strategy for Inland Fisheries to raise the profile of inland fisheries. Inland fisheries

should be included in national strategies such as the National Mid Term Program Frameworks and in development programmes such as the Comprehensive African Aquaculture Development Programme (CAADP). A strategy should also consider the mission, vision and goals of the individual countries.

42. The delegates agreed with the overall conclusions of the audit and congratulated the authors on their thorough analysis of inland fisheries in selected countries of Africa. However, it was emphasized that not all conclusions apply to all African countries. It was agreed that a strategy should address means to improve data and information on inland fisheries and to increase countries' capacity to collect the data and produce the necessary information.

43. Delegates thanked the Secretariat for conducting the survey and for preparing the audit. The Secretariat informed the session that there was still an opportunity to input information into the survey and to the ad hoc Working Group. The Working Group met and discussed future activities in regard to developing a strategy for inland fisheries and climate change.

44. It was noted that the Secretariat and the ad hoc Working Group would continue their deliberations as to the mechanisms for preparing and implementing a Strategy for Inland Fisheries of Africa. Uganda offered to host a meeting or a workshop to help finalize the strategy. Timing and details of the meeting will be determined. The session thanked Uganda for the offer.

CLIMATE CHANGE EFFECTS AND ADOPTION OF STRATEGIES FOR INLAND FISHERIES AND AQUACULTURE IN AFRICA

45. The Secretariat introduced documents CIFAA/XVI/2010/8 and CIFAA/XVI/2010/Inf.6 which described some of the predicted impacts of climate change on inland fisheries and aquaculture, vulnerability of different groups and possible mitigation of, and adaptation to the impacts of climate change.

46. The Committee noted that over much of Africa there was uncertainty as to the actual impacts of climate change. Nonetheless, many Members were vulnerable to the effects of climate change. Fishers and fish farmers vulnerability to climate change was a function of:

- exposure: the direct impact of climate change in the form of *inter alia* higher water temperatures, floods, droughts, etc.;
- sensitivity: the dependence of communities on inland fisheries and aquaculture; and
- adaptive capacity: the ability of communities to adjust to climate change.

47. The delegates thanked FAO for the excellent summary and stated that climate change was an extremely important issue which was already impacting several Members. The Secretariat described past and ongoing work on impacts of climate change. Delegates proposed case studies to be undertaken on Lake Victoria, Lake Tanganyika and Lake Chad and on other systems of interest in order to provide regional balance. These studies could be used as indicators of impacts of climate change in the region.

48. The Session agreed there was a need for CIFAA to develop a strategy on climate change which should address short, mid- and long-term issues. Toward this end, an expert consultation was proposed to discuss improved planning and the inclusion of climate change in national

strategies. FAO was further requested to conduct an in-depth study on climate change, to identify important fishery and aquaculture resources in relation to the subject, to help raise awareness and to advise Members on measures to adapt to or/and mitigate the impacts of climate change.

49. It was noted that there were some potential national and regional funding mechanisms, including: Least Developed Countries Fund (LDCF); Special Climate Change Fund under the Global Environment Facility; and, World Bank and African Development Bank. In order to be eligible for LDCF, countries must have developed National Adaptation Programmes of Action (NAPA). The session noted that fisheries and aquaculture issues were usually not a major item in NAPAs and recommended that they were incorporated into NAPAs as a priority.

50. The session acknowledged that a regional network such as ANAF could be used to share data, information and experiences.

PROPOSALS FOR THE MAJOR TOPICS OF THE SEVENTEENTH SESSION

51. Delegates recommended that the major topic for the seventeenth session be devoted to the future of CIFAA with a particular emphasis on how the Committee could be strengthened and made more relevant.

52. Additionally, the following topics were proposed for consideration for the seventeenth session in 2012:

- impact of certification guidelines on small- and medium-size aquaculture operators;
- mechanisms for improved regional coordination of the distribution of aqua-feeds;
- means to enhance inter-regional cooperation between organisations and institutions involved in aquatic resource management;
- strategies to address the region's human resource and training needs for inland fisheries and aquaculture;
- management of transboundary fisheries with a focus on Lakes Albert and Edward and the possible establishment of an ad hoc Working Group in this regard; and
- specific strategies for addressing mitigating the impacts of climate change on inland fisheries and aquaculture.

ELECTION OF THE CHAIR AND VICE-CHAIRS FOR THE SEVENTEENTH SESSION

53. The Committee unanimously supported the nomination of Ms Isabel Omar, Director of the National Institute for Aquaculture Development, Mozambique, as Chair. Kenya and Gabon were similarly endorsed as Vice-Chairs.

ANY OTHER MATTERS

Ways and means to improve the functioning of CIFAA

54. Taking note of the lack of quorum, the session discussed means to increase the participation and usefulness of CIFAA. To address this issue, a “Friends of the Chair” group was established to propose discussion points to be addressed by the Session; members included Gabon, Mozambique, Kenya and Uganda. Kenya chaired the group. The session thanked the Friends of the Chair for their work and agreed to create an ad hoc Working Group on the future role of CIFAA. The Working Group included Gabon, Ghana, Kenya, Mozambique, Uganda, and Zambia; Kenya was selected to chair the group.

55. The session further agreed to a tentative course of action which included:

- hiring a consultant to prepare background material relevant to the future role of CIFAA;
- convening a workshop with the ad hoc Working Group and other relevant parties to review background material and prepare a “decision paper” to be presented to the seventeenth session of CIFAA.

56. Specific timing of events, terms of reference for the consultant, content of background material, structure of the workshop, and format and content of decision paper will be finalized by the Working Group and FAO.

57. In light of the importance of African inland fisheries and aquaculture in FAO’s Regular Programme, the session requested that funds for the above work come from FAO Regular Programme budget for headquarters and the Regional Office for Africa.

DATE AND PLACE OF THE SEVENTEENTH SESSION

58. Gabon confirmed its interest in hosting the Seventeenth Session of CIFAA pending necessary approvals. The dates will be announced by the Secretariat in due course.

ADOPTION OF THE REPORT

59. The report was adopted on 18 November 2010.

OUVERTURE DE LA SESSION

1. La seizième session du Comité des pêches continentales et de l'aquaculture pour l'Afrique (CPCAA) s'est tenue du 16 au 18 novembre 2010 à l'Hôtel VIP, Maputo (Mozambique). Ont participé à la session 28 délégués de 10 pays membres et quatre organismes ayant le statut d'observateurs. La liste des délégués et observateurs figure à l'annexe B.

2. En l'absence du Président, le Secrétariat a présidé la cérémonie d'ouverture.

3. M. Julio José de Castro, Représentant de la FAO au Mozambique, a souhaité la bienvenue aux participants au nom de M. Jacques Diouf, Directeur général de la FAO, et de M. Árni M. Mathiesen, Sous-Directeur général chargé du Département des pêches et de l'aquaculture. Il a appelé l'attention sur l'importance des questions à débattre au cours de la session, en soulignant que la production des ressources aquatiques en Afrique devait jouer un rôle plus décisif dans la sécurité alimentaire et la croissance économique; cela étant, on avait besoin de nouveaux outils pour accroître la productivité de nombre de ces ressources. Il a en outre fait observer que la collaboration et l'action régionales par l'intermédiaire de tribunes comme le CPCAA étaient capitales pour une gestion efficiente et durable de ces ressources. Le texte intégral de l'allocution de bienvenue figure

à l'annexe E.

4. La session a été officiellement ouverte par M. Gabriel Mutisse, Vice-Ministre de la pêche du Mozambique. Il a mis l'accent sur la priorité que son Gouvernement accordait aux pêches continentales et à l'aquaculture étant donné la contribution considérable qu'elles pouvaient apporter à la sécurité alimentaire, à l'emploi et à la création de revenus pour les populations du pays.

5. Le Vice-Ministre a souligné l'importance de la dimension artisanale des pêches continentales et de l'aquaculture, en citant la place croissante de l'investissement du secteur privé, et notamment l'expansion de la capacité de transformation, dans le respect de la sécurité sanitaire des aliments et de la sécurité des consommateurs.

6. Le Vice-Ministre a appelé l'attention sur la nécessité d'une collaboration renforcée et plus efficace au niveau régional car les pêches continentales et l'aquaculture africaines sont de plus en plus intégrées dans les économies régionales et mondiales. Il a souligné que ces structures liées les unes aux autres nécessitaient également une gouvernance améliorée et des politiques actualisées qui renforcent les contributions des pêches continentales et de l'aquaculture aux économies du pays et de la région. Le texte intégral de l'allocution du Vice-Ministre se trouve à l'annexe D.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ORGANISATION DE LA SESSION

7. En l'absence du Président, M. Wilson Mwanja, Commissaire ougandais à la pêche, a été élu Président par intérim en attendant l'arrivée du Président élu au cours de la quinzième session.

8. Le nombre de participants n'étant pas suffisant pour atteindre le quorum, le Secrétariat a fait savoir que les points nécessitant une décision de la part du Comité ne pourraient être clos [soit, les points 4, 5 et 6 de l'ordre du jour]. Néanmoins, les diverses communications pourraient être faites, mais les décisions seraient reportées jusqu'à ce qu'un quorum soit atteint.

9. Après ces éclaircissements, l'ordre du jour (document CIFAA/XVI/2010/1) a été présenté par le Secrétariat. Un ajout au point 13 (Divers) a été proposé: «modalités permettant d'améliorer le fonctionnement du CPCAA». Avec cet ajout, l'ordre du jour a été adopté tel qu'il figure à l'annexe A. On trouvera la liste des documents présentés à la session à l'annexe C.

ACTIVITÉS INTERSESSIONS

a) Suite donnée à la quinzième session du CPCAA

10. Le Secrétariat a présenté ce point de l'ordre du jour sur la base du document CIFAA/XVI/2010/2 en rappelant au Comité que les recommandations formulées à la session précédente et auxquelles il fallait donner suite entraient dans quatre catégories, à savoir pêches de capture, aquaculture, éléments après capture et responsabilités du Comité.

11. Le Comité a été informé des progrès accomplis dans chacune de ces catégories. Le Secrétariat a indiqué que pour ce qui concerne les pêches de capture, l'Autorité du Lac Tanganyika était maintenant opérationnelle et qu'un accord portant sur un programme de soutien technique de la FAO avait été signé; la FAO a aidé les membres à lutter contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INDNR), notamment par le renforcement des instances publiques chargées du suivi, du contrôle et de la surveillance des pêches tout en pérennisant les groupements d'utilisateurs pour autoréglementer leurs pratiques de pêche; une proposition définitive concernant le programme financé par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASDI) a aussi été soumise en vue d'un nouvel appui au secteur; plusieurs pays ont reçu un soutien ciblé répondant aux besoins communiqués; la FAO a étudié et déterminé les effets et impacts potentiels dus aux changements climatiques sur les poissons et les pêcheries des Grands lacs d'Afrique.

12. Le Secrétariat a aussi informé le Comité que, dans le secteur de l'aquaculture, et par l'intermédiaire du Programme spécial pour le développement de l'aquaculture en Afrique, de nombreux membres du CPCAA ont reçu une aide de la FAO dans le cadre du programme technique de coopération (PCT). De nombreux pays sont ainsi en train d'élaborer des outils de planification et de gestion des entreprises aquacoles pour favoriser un investissement durable et rentable. Il a été souligné que, grâce à de nouveaux processus d'élaboration et d'adoption des stratégies nationales d'aquaculture, fondés sur des partenariats public-privé, le secteur privé joue un rôle croissant dans le développement de l'aquaculture dans la région. En citant le projet régional "Tilapia Volta" (TIVO:GCP/RAF/417/SPA), le Secrétariat a souligné que l'obtention d'œufs de poisson améliorés pour les pisciculteurs africains ainsi que l'utilisation de meilleures pratiques de gestion, notamment les aliments et les pratiques d'alimentation améliorés, constituaient une priorité. À cet égard, et afin d'aider plus efficacement les États membres à traiter les problèmes chroniques des œufs de poisson et des aliments, la FAO a lancé une série d'études régionales en matière d'aquaculture sur les codes d'usages, les codes de conduite, les meilleures pratiques de gestion et les directives techniques. Le Réseau de l'aquaculture en Afrique (ANAF), qui a maintenant 10 membres, fonctionne à partir de bureaux qu'il partage provisoirement avec

l'Organisation des pêches du Lac Victoria. La FAO a appliqué le concept et l'approche du SPADA à un programme interafricain visant à mobiliser des fonds extrabudgétaires pour le développement de l'aquaculture dans la région.

13. Le Comité a été informé que, sur le plan des activités après capture, la FAO a participé à la formulation d'un projet de fonds fiduciaire concernant «la réduction des pertes après capture et la diversification du marché du poisson et des produits de la pêche provenant du lac Malawi/Nyassa». Par ailleurs, un projet du PCT portant sur «l'accroissement des disponibilités de Mukene (*Rastrineobola argentea*) pour la consommation humaine» est actuellement en cours d'exécution. En ce qui concerne les fonctions du Comité, le nouveau mandat et les statuts ont été préparés.

14. Plusieurs délégués ont fait part de faits intervenus récemment dans l'aquaculture dans leurs pays, notamment de nouveaux projets et initiatives, comme par exemple différentes incitations des gouvernements visant à stimuler la production. Ils ont également remercié chaleureusement la FAO du soutien apporté aux efforts de leurs gouvernements visant à faire avancer les programmes en matière d'aquaculture. Des délégués ont estimé que cette assistance devait être poursuivie et élargie, notamment pour déterminer d'autres moyens pratiques d'affronter le problème des intrants et de promouvoir l'aquaculture en tant qu'activité commerciale.

15. Conscient de l'importance du SPADA, le Comité a recommandé à la FAO d'étudier les possibilités de généraliser la mise en œuvre de ce programme dans la région

b) Rapport du Groupe de travail ad hoc pour l'établissement d'un réseau pour l'Afrique, calqué sur le modèle du NACA

16. Le Secrétariat a présenté, pour information et examen, le document CIFAA/XVI/2010/Inf.4. Afin de ne pas faire double emploi avec les expériences positives du Réseau de centres d'aquaculture pour la région Asie et Pacifique (NACA) un groupe de travail a été créé par le CPCAA à sa quatorzième session (2006) en vue de mettre en place un réseau à l'image du NACA pour l'Afrique. Le document CIFAA/XVI/2010/Inf.4 présentait les conclusions de réunions du Groupe de travail et incluait aussi le mandat du groupe de travail ainsi que celui du réseau qui s'intitule dorénavant Réseau d'aquaculture pour l'Afrique (ANAF). Le groupe de travail ad hoc de l'ANAF a examiné les différents arrangements institutionnels possibles et conclu qu'une organisation intergouvernementale (OIG) constituerait la meilleure structure. Un «pôle» a été créé en collaboration avec l'Organisation des pêches du Lac Victoria, avec laquelle l'ANAF partage à titre provisoire des bureaux à Jinja.

17. Le Groupe de travail ad hoc de l'ANAF a recommandé de transformer l'ANAF, qui est un groupe de travail du CPCAA, en une structure plus autonome. Cette structure provisoire fonctionnera jusqu'à la constitution formelle de l'OIG. Il était espéré que le CPCAA (quatorzième session) remplacerait le Groupe de travail ad hoc par une structure formelle conforme à son mandat. Toutefois, en l'absence d'un quorum permettant de prendre des décisions sur cette question, le groupe de travail restera en place.

18. Le Comité a indiqué qu'il s'intéressait de très près à l'ANAF, comme en témoigne le nombre des membres de son Groupe de travail ad hoc, qui est passé de cinq au démarrage du réseau en 2006 à 10 en 2010. Les délégations ont remercié la FAO de bien vouloir diriger le processus d'établissement et de facilitation du réseau et ont recommandé à l'Organisation de

maintenir son assistance. Le Secrétariat et plusieurs délégations ont félicité de leurs efforts les membres du groupe de travail ad hoc de l'ANAF. Ceux qui ne sont pas encore membres du Groupe de travail ont été invités à le devenir.

19. L'ANAF aura aussi des possibilités de travail en réseau au niveau mondial. Comme l'a recommandé le Sous-Comité de l'aquaculture du Comité des pêches à sa cinquième session, il serait utile d'organiser une réunion mondiale des réseaux régionaux; le NACA a offert de jouer un rôle moteur dans l'organisation d'une réunion de ce type.

20. Le groupe de travail ad hoc de l'ANAF est ouvert à tous les membres du CPCAA; les pays intéressés doivent adresser au secrétariat du CPCAA une lettre d'intention et désigner un point focal. Une réunion du groupe de travail ad hoc de l'ANAF s'est tenue le 17 novembre 2010, parallèlement à la seizième session du CPCAA.

ABOLITION DU SOUS-COMITÉ DU CPCAA POUR LE LAC TANGANYIKA, APPROBATION DU TERME DE MANDAT ET DES STATUTS DU COMITÉ ET MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

21. Le Secrétariat a présenté conjointement le Point 5, *Abolition du Sous-Comité ad hoc du CPCAA pour le Lac Tanganyika* (CIFAA/XVI/2010/3) et le Point 6, *Approbation du mandat et des statuts du Comité et modifications du règlement intérieur* (CIFAA/XVI/2010/4). Le Secrétariat a expliqué que le nouveau mandat du Comité avait été proposé à la quinzième session, avec les modifications du règlement intérieur recommandées. Ces modifications ne peuvent toutefois être approuvées par le Directeur général de la FAO qu'après avoir été entérinées lors d'une session pendant laquelle le quorum requis est atteint. Cette condition n'étant pas remplie à la présente session, aucune décision n'a pu être prise concernant l'approbation du nouveau mandat et des statuts. Le même problème se pose pour l'abolition du Sous-Comité pour le Lac Tanganyika. Les débats sur ces deux points de l'ordre du jour ont été limités aux conditions du processus, tandis que les débats doivent se tenir durant la période intersessions et être traités par le CPCAA une fois le quorum atteint.

22. Les délégués ont remercié le Secrétariat pour ses explications et le travail effectué pour l'examen et la révision du mandat et des statuts, tout en regrettant la faible participation des membres à la présente session, et le fait qu'aucune décision n'avait pu être prise.

23. L'Autorité du Lac Tanganyika a exprimé sa satisfaction au regard du document d'information élaboré par le Secrétariat, qui relate fidèlement son historique et sa transformation de Sous-Comité en Autorité. Elle a par ailleurs confirmé être maintenant officiellement et entièrement constituée, puisqu'elle assumait toutes les responsabilités et les fonctions du Sous-Comité.

PROBLÈMES PRATIQUES RÉGIONAUX IMPLIQUANT LE DÉVELOPPEMENT ET LA DISTRIBUTION DES SEMENCES AMELIORÉES DE L'AQUACULTURE

24. Le Secrétariat a présenté le document portant la cote CIFAA/XVI/2010/5 qui s'appuie sur les enseignements tirés du projet TIVO (GCP/RAF/417/SPA) pour mettre en lumière les questions transversales au niveau de la région qui sont liées à la production et à la distribution d'œufs de poisson améliorés et à la conservation de pools de gènes indigènes. Ces questions ont été jugées

complexes, car elles supposent l'analyse des risques, l'évaluation de l'impact et la conservation. Le document souligne le caractère régional de ces questions et la façon dont les économies d'échelle peuvent laisser prévoir une approche multinationale.

25. Les délégués ont félicité le Secrétariat pour sa présentation très complète et ont remercié le Gouvernement espagnol pour le soutien fourni à un projet d'avant-garde sur l'amélioration et la conservation génétiques. Plusieurs pays ont mis l'accent sur l'importance de l'expérience TIVO pour l'ensemble de la région, et ont souligné qu'il était nécessaire d'examiner les modalités selon lesquelles les membres pourraient tirer parti du projet TIVO.

26. Les membres ont rappelé que l'insuffisance de l'approvisionnement en œufs de poisson, sur les plans quantitatif et qualitatif, restait le principal obstacle à l'élargissement des programmes nationaux. Dans de nombreux cas, les œufs de poisson doivent être améliorés de toute urgence pour que le sous-secteur réponde aux attentes. Il a cependant été noté que les enseignements tirés du projet TIVO montraient bien les problèmes essentiels qui doivent être résolus pour que la fourniture d'œufs de poisson améliorés devienne une réalité. Il s'agit notamment des inquiétudes de ceux qui interviennent dans le sous-secteur concernant les risques que pose l'utilisation d'œufs de poisson améliorés s'ils sont accompagnés de politiques et/ou de réglementations potentiellement contraignantes.

27. Les pays ont donc recommandé de définir un cadre régional pour la production, la multiplication et la diffusion d'œufs de poisson améliorés pour l'aquaculture. Ce cadre doit intégrer les aspects qui touchent aux techniques, aux politiques, aux infrastructures, aux réglementations et à la conservation des approvisionnements en œufs de poisson améliorés. Il a été suggéré que l'ANAF constitue un mécanisme approprié pour démarrer un projet de ce type.

28. Les délégués ont noté que les systèmes de production d'œufs de poisson doivent couvrir les principaux organismes d'élevage et étudier les possibilités d'amélioration génétique des espèces locales qui peuvent présenter de nombreux avantages, en particulier une meilleure acceptation de la part des consommateurs.

29. Même si les stratégies nationales pour l'aquaculture doivent en dernier ressort être liées au cadre régional proposé, il a été rappelé aux délégués qu'ils pouvaient trouver des informations sur l'amélioration génétique et la diffusion de souches améliorées auprès de la FAO, du Réseau international sur la génétique en aquaculture et du WorldFish Center¹.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES PROGRAMMES NATIONAUX ET RÉGIONAUX POUR AMÉLIORER LA GOUVERNANCE DE L'AQUACULTURE: UNE PROPOSITION DE COOPÉRATION MULTINIVEAUX RENFORCÉE

30. Le Secrétariat a présenté le point de l'ordre du jour en s'appuyant sur le document portant la cote CIFAA/XVI/2010/6.

¹ <http://www.worldfishcenter.org/inga/index.htm> FAO. 2009. *Développement de l'aquaculture. 3. Gestion des ressources génétiques*. FAO Directives techniques pour une pêche responsable. No. 5, Suppl. 3. Rome, FAO. 160p.

31. Les membres se sont félicités de la communication, qu'ils ont jugée très instructive, et de la qualité du document.

32. Plusieurs délégués ont fait part de l'expérience récente de leur pays en matière de gouvernance de l'aquaculture. Ces expériences sont très diverses et vont de l'élaboration ou de la révision de politiques, stratégies, plans et lois et règlements relatifs au développement de l'aquaculture, à la mise en place de mesures précises, visant notamment à réduire l'intervention des pouvoirs publics dans la production d'œufs de poisson, à promouvoir la parité hommes/femmes, à faciliter l'accès au capital, à instituer une certification des aliments et des œufs de poisson, à publier des directives techniques sur l'aquaculture et à aider les exploitants à développer le commerce aquacole. Tout en se félicitant de l'assistance fournie par la FAO dans ces domaines, ils ont estimé qu'il fallait renforcer le soutien et la collaboration au niveau régional.

33. Les membres ont eu un échange de vues approfondi sur les évaluations d'impact sur l'environnement (EIE), en particulier sur les moyens qui permettraient de surmonter les difficultés rencontrées par le secteur privé pour financer ces évaluations, qui sont coûteuses. Des EIE relevant d'une stratégie axée sur les systèmes ont été recommandées dans certains cas en raison de leur faible coût. La possibilité d'un soutien financier de la part des gouvernements a été examinée.

34. Le Comité a été informé que les EIE ne sont pas toujours exigées des petites exploitations. Il a toutefois été noté que l'impact cumulé de petits exploitants qui opèrent en grand nombre sur le même site, était comparable à celui d'une grande entreprise de pisciculture.

35. Le Comité a aussi examiné la question de l'investissement – les possibilités qu'il offre et les obstacles rencontrés. Les expériences nationales en matière de financement indirect (financement par l'intermédiaire d'établissements financiers choisis) ont été analysées; l'incapacité où se trouvent la plupart des petits exploitants à offrir des garanties est un obstacle majeur à l'obtention de prêts. Un autre obstacle réside dans le niveau d'investissement nécessaire et le délai de remboursement à prévoir. À cet égard, il a été recommandé que la FAO, en collaboration avec l'ANAF, mène une étude régionale sur les mécanismes et les conditions de financement et en diffuse les résultats auprès des États membres.

36. Les membres se sont penchés sur la question de la réglementation. Si une certaine circonspection a été exprimée au sujet des dangers de la surréglementation, ils se sont accordés sur la nécessité de mettre en place un cadre réglementaire. Il a été convenu que, pour bien faire, ce cadre devait contenir des éléments d'autoréglementation, tout en étant contraignant.

37. Soulignant l'importance que revêt pour la promotion de l'aquaculture le Code de conduite pour une pêche responsable, le Comité a demandé à la FAO son assistance pour renforcer les capacités de diffusion et de mise en application du Code dans la région.

38. Enfin, les membres sont convenus qu'il était indispensable de se doter d'une stratégie de collaboration et de coopération aux niveaux régional et sous-régional pour ce qui était des questions d'intérêt commun. Les membres ont demandé à la FAO de continuer à fournir l'assistance voulue à cet égard, et ont envisagé la possibilité que l'ANAF ait là aussi un rôle à jouer.

VERS UNE STRATÉGIE DU CPCAA POUR LES PÊCHES CONTINENTALES EN AFRIQUE: PROBLÈMES ET AMÉLIORATION DES INFORMATIONS

39. Le Secrétariat a présenté le document CIFAA/XVI/2010/7 qui donne un aperçu des éléments possibles d'une stratégie pour les pêches continentales en Afrique. À sa quinzième session, le CPCAA a mis en place un groupe de travail ad hoc chargé de rédiger une stratégie du CPCAA pour les pêches continentales en Afrique pouvant être présentée à la seizième session du CPCAA. Les membres du Groupe sont les suivants: Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Nigéria, Ouganda, Tchad et Zambie.

40. Pendant la période intersessions, le Secrétariat a mené une enquête à partir de la stratégie de la FAO pour les pêches et l'aquaculture en Afrique et a demandé un retour d'informations quant à son caractère approprié en tant que fondement d'une stratégie du CPCAA pour les pêches continentales en Afrique. Le CPCAA a été invité à analyser et valider les réponses du questionnaire et à donner un avis sur le calendrier et les premières tâches du Groupe de travail spécial chargé de rédiger une stratégie du CPCAA pour les pêches continentales. En outre, le Secrétariat a présenté un audit des pêches continentales dans certains pays africains dans le document CIFAA/XVI/2010/Inf.5. Le CPCAA a été invité à indiquer si les conclusions de l'audit étaient acceptables ou s'il serait nécessaire d'apporter des changements ou d'ajouter des éléments pour que l'audit puisse être publié.

41. Les délégués ont confirmé que la stratégie était une base appropriée pour une stratégie du CPCAA pour les pêches continentales en Afrique. La faible visibilité des pêches continentales aboutit à une marginalisation et à une faiblesse des investissements dans ce secteur. L'un des importants objectifs de la stratégie du CPCAA consiste donc à rendre les pêches continentales plus visibles. Les pêches continentales devraient être insérées dans les stratégies nationales telles que les cadres nationaux sur les priorités à moyen terme et dans les programmes de développement tels que le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA). La stratégie tiendrait également compte de la mission, de la vision et des objectifs des divers pays.

42. Les délégués ont souscrit aux conclusions générales de l'audit et ont félicité les auteurs de leur analyse détaillée des pêches continentales dans certains pays d'Afrique. Cependant, il a été souligné que les conclusions ne s'appliquaient pas toutes à l'ensemble des pays africains. Il a été convenu que la stratégie devrait aborder les moyens d'améliorer les données et les informations sur les pêches continentales et de renforcer les capacités des pays en matière de collecte des données et d'élaboration des informations nécessaires.

43. Les délégués ont remercié le Secrétariat d'avoir mené l'enquête et préparé l'audit. Le Secrétariat a informé les participants qu'il était encore possible d'entrer des informations aux fins de l'enquête et d'en communiquer au Groupe de travail spécial. Le Groupe de travail s'est réuni et il a examiné les activités futures concernant l'élaboration d'une stratégie en matière de pêches continentales et de changement climatique.

44. Il a été noté que le Secrétariat et le Groupe de travail spécial poursuivraient leurs délibérations quant aux mécanismes de préparation et de mise en œuvre d'une stratégie pour les pêches continentales en Afrique. L'Ouganda a offert d'accueillir une réunion ou un atelier visant à aider à parachever la stratégie. Les dates et précisions relatives à cette réunion seront arrêtées ultérieurement. Les participants ont remercié l'Ouganda de son offre.

EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET ADOPTION DE STRATÉGIES POUR LES PÊCHES CONTINENTALES ET L'AQUACULTURE EN AFRIQUE

45. Le Secrétariat a présenté les documents CIFAA/XVI/2010/8 et CIFAA/XVI/2010/Inf.6 portant sur les effets prévus du changement climatique sur les pêches continentales et l'aquaculture, la vulnérabilité de certains groupes et les mesures d'atténuation et d'adaptation possibles face à l'évolution du climat.

46. Le Comité a noté que dans une grande partie de l'Afrique, on ne connaît pas encore avec précision l'impact réel du changement climatique. Néanmoins, de nombreux Membres sont vulnérables aux changements provoqués par le climat. La vulnérabilité des pêcheurs et des aquaculteurs face à ce phénomène est fonction de divers facteurs:

- exposition: l'incidence directe du changement climatique, qui se manifeste notamment par une augmentation de la température de l'eau, des inondations, des périodes de sécheresse, etc.;
- sensibilité: la dépendance des collectivités vis-à-vis des pêches continentales et de l'aquaculture;
- capacité d'adaptation: la mesure dans laquelle les collectivités peuvent s'adapter au changement climatique.

47. Les délégués ont remercié la FAO pour l'excellente synthèse présentée et ont déclaré que le changement climatique était une question extrêmement importante. Plusieurs membres en ressentaient déjà les effets. Le Secrétariat a fait le point des activités passées et en cours sur les incidences du changement climatique. Les délégués ont proposé que des études de cas soient réalisées pour le lac Victoria, le lac Tanganyika et le lac Tchad et d'autres systèmes présentant un intérêt afin de conférer un équilibre régional. Ces études pourraient servir d'indicateurs de l'impact de l'évolution du climat dans la région.

48. Les délégués ont été d'avis que le Comité devait élaborer une stratégie pour le traitement des problèmes liés au changement climatique, à court, moyen et long termes. À cette fin, il a été proposé d'organiser une consultation d'experts qui étudierait les moyens d'améliorer la planification et d'intégrer les questions relatives au changement climatique dans les stratégies nationales. La FAO a également été invitée à réaliser une étude approfondie sur le changement climatique, dans le but de recenser les principales ressources halieutiques et aquacoles concernées, de sensibiliser au problème et d'informer les Membres sur les mesures d'adaptation et/ou d'atténuation.

49. Divers mécanismes de financement nationaux et régionaux potentiels ont été signalés, notamment: le Fonds pour les pays les moins avancés (FPMA); le Fonds spécial pour les changements climatiques, qui relève du Fonds pour l'environnement mondial; la Banque mondiale et la Banque africaine de développement. Pour pouvoir bénéficier d'une aide au titre du FPMA, les pays doivent avoir mis en place des programmes nationaux d'action pour l'adaptation aux changements climatiques. Les délégués ont noté que la pêche et l'aquaculture n'étaient généralement pas des questions prioritaires dans ces programmes d'action, et ont recommandé qu'il leur soit attribué un rang de priorité élevé.

50. Les Membres ont reconnu qu'un réseau régional, comme le réseau aquacole régional pour l'Afrique (ANAF), pouvait être utilisé pour mettre en commun des informations et des données d'expérience.

PROPOSITIONS CONCERNANT LES PRINCIPAUX THÈMES DE LA DIX-SEPTIÈME SESSION

51. Les délégués ont recommandé que l'avenir du CPCAA soit au cœur des débats de la dix-septième session, en particulier les mesures à prendre pour renforcer le Comité et le rendre plus efficace.

52. Il a également été proposé d'inscrire les thèmes suivants à l'ordre du jour de la dix-septième session, en 2012:

- impact des directives relatives à la certification des petites et moyennes exploitations aquacoles;
- mécanismes visant à améliorer la coordination régionale de la distribution des aliments destinés à l'aquaculture;
- mesures visant à renforcer la coopération interrégionale entre les organisations et les institutions concernées par la gestion des ressources aquatiques;
- stratégies relatives aux ressources humaines et aux besoins en formation de la région en ce qui concerne les pêches continentales et l'aquaculture;
- gestion des zones de pêche transfrontières, en particulier dans les lacs Albert et Edward, et constitution éventuelle d'un groupe de travail ad hoc sur la question; et
- stratégies spécifiques visant à atténuer l'impact des changements climatiques sur les pêches continentales et l'aquaculture.

ÉLECTION DU PRÉSIDENT ET DES VICE-PRÉSIDENTS DE LA DIX-SEPTIÈME SESSION

53. Le Comité a unanimement appuyé la nomination de Mme Isabel Omar, Directrice de l'Institut national pour le développement de l'aquaculture du Mozambique, à la présidence. Le Kenya et le Gabon ont été élus aux vice-présidences.

DIVERS

Mécanismes visant à améliorer le fonctionnement du CPCAA

54. Prenant note de l'absence de quorum, les Membres ont débattu des mesures à prendre en vue d'accroître le taux de participation aux séances du Comité et de renforcer le rôle joué par celui-ci. Un groupe des Amis du Président ayant pour mission de proposer des thèmes de discussion pour la session a été créé afin d'examiner la question. Il se composait du Gabon, du Mozambique, du Kenya et de l'Ouganda et était présidé par le Kenya. Le Comité a remercié les Amis du

Président pour le travail qu'ils avaient accompli et a décidé de constituer un groupe de travail ad hoc sur le futur rôle du CPCAA. Ce groupe de travail se composait du Gabon, du Ghana, du Kenya, du Mozambique, de l'Ouganda et de la Zambie et était présidé par le Kenya.

55. Le Comité s'est également mis d'accord sur une ligne d'action provisoire, qui prévoyait notamment:

- le recrutement d'un consultant chargé d'élaborer de la documentation de base concernant le futur rôle du CPCAA; et
- l'organisation d'un atelier avec le groupe de travail ad hoc et d'autres parties prenantes afin de passer en revue la documentation de base et d'établir une proposition de décision, qui serait soumise à la dix-septième session du Comité.

56. Les dates précises des manifestations, les fonctions du consultant, le contenu de la documentation de base, la structure de l'atelier et la présentation et le contenu de la proposition de décision seraient arrêtés par le groupe de travail et l'Organisation.

57. Compte tenu de la place importante qu'occupent les pêches continentales et l'aquaculture en Afrique dans le Programme ordinaire de la FAO, le Comité a demandé que les fonds destinés à financer les activités susmentionnées soient imputés au budget ordinaire du Siège et du Bureau régional pour l'Afrique.

DATE ET LIEU DE LA DIX-SEPTIÈME SESSION

58. Le Gabon a confirmé qu'il souhaitait accueillir la dix-septième session du Comité, sous réserve des approbations requises. Les dates de la session seraient annoncées par le Secrétariat en temps utile.

ADOPTION DU RAPPORT

59. Le rapport a été adopté le 18 novembre 2010.

APPENDIX A**Agenda**

Opening of the session

Adoption of the Agenda and arrangements for the session

Intersessional activities

- Follow-up actions to the fifteenth Session of CIFAA
- Report of the ad hoc Working Group on establishing a “NACA-Like” Network for Africa

Abolition of the CIFAA Sub-Committee for Lake Tanganyika

Approval of the Terms of Reference and statutes of the Committee and amendment of Rules of Procedure

Practical regional concerns involving the development and distribution of improved aquaculture seed

Challenges to improved aquaculture governance for national and regional programs: a proposal for enhanced multi-level cooperation

Towards a CIFAA Strategy in inland fisheries of Africa: issues and improved information

Climate change effects and adoption of Strategies for inland fisheries and aquaculture in Africa

Proposals for the major topics of the seventeenth session

Election of the Chair and Vice Chair for the seventeenth session

Any other matters

Date and place of seventeenth session

Adoption of the report

ANNEXE A**Ordre du jour**

Ouverture de la session

Adoption de l'ordre du jour et organisation de la session

Activités intersessions

- Suite donnée à la quinzième session du CPCAA
- Rapport du Groupe de travail ad hoc sur la création d'un réseau du genre «NACA» pour l'Afrique

Abolition du Sous-comité du CPCAA pour le Lac Tanganyika

Approbation du Terme de mandat, statuts du Comité et modification du Règlement intérieur

Problèmes pratiques régionaux impliquant le développement et la distribution des semences améliorées de l'aquaculture

Défis dans l'amélioration de la gouvernance de l'aquaculture, des programmes nationaux et régionaux: proposition pour l'amélioration de la coopération à plusieurs niveaux.

Vers une stratégie du CPCAA pour les pêches continentales en Afrique: problèmes et meilleures informations

Effets du changement climatique et adoption des stratégies pour les pêches continentales et l'aquaculture pour l'Afrique

Propositions des principaux thèmes de discussions de la dix-septième session

Élection du bureau de la dix-septième session

Divers

Date et lieu de la dix-septième session

Adoption du rapport

APPENDIX B/ANNEXE B**List of delegates and observers/Liste des délégués et observateurs****Benin/Bénin****Botswana**

NENGU, Shaft Mbuso
 Chief Wildlife Officer
 Ministry of Environment, Wildlife
 and Tourism
 Department of Wildlife and National Parks
 PO Box: 131
 Gaborone
 Tel.: +267 3191047 / 71793398
 Fax: +267 3180775
 E-mail: snengu@gov.bw

Burkina Faso**Burundi****Cameroon/Cameroun****Central African Republic/République
 centrafricaine****Chad/Tchad****Congo, Republic of the/Congo, République du****Côte d'Ivoire****Democratic Republic of Congo/République du
 Congo****Egypt/Egypte****Eritrea/Erythrée****Ethiopia/Ethiopie****Gabon**

BOUPANA MAPEYI, Gilles Aurélien
 Directeur de l'aquaculture
 Direction Générale des pêches
 et de l'aquaculture
 Ministère de l'agriculture, élevage, pêche
 et développement rural
 BP 9498 Libreville
 Tel.: +241 768008/07913522
 E-mail: gilboups@yahoo.fr

DOUMAMBILA B., Jean de Dieu
 Directeur des pêches artisanales
 Ministère de l'agriculture, de l'élevage,
 de la pêche et du développement rural
 Libreville, Gabon
 Tel.: +241 768007
 Fax: +241 764602
 E-mail: doumambila@yahoo.fr

Gambia/Gambie**Ghana**

AWITY, Lionel
 Deputy Director of Fisheries
 Fisheries Commission
 PO Box 630
 Accra
 Tel.: +233 (0) 244591458
 E-mail: lionelawity@yahoo.co.uk

ZIDDAH, Peter
 Deputy Director of Veterinary
 Fisheries Commission
 PO Box GP 630
 Accra
 Tel.: +233 244254048
 E-mail: peterzid@yahoo.com

Guinea/Guinée

Kenya

NYANDAT, Betty
 Assistant Director of Fisheries
 Ministry of Fisheries Development
 Directorate of Aquaculture
 PO Box 58187
 00200 Nairobi
 Tel.: +254 203742320 / 49
 Fax: +254 203743699
 E-mail: tieny30@yahoo.com
 nyandatbetty@gmail.com

Lesotho**Madagascar****Malawi****Mali****Mauritius/Maurice****Mozambique**

OMAR, Isabel
 Director
 Ministry of Fisheries
 National Aquaculture Development Institute
 Tel.: +258 21358000/21302877
 Fax: +258 21302876/7
 E-mail: isabelomar@hotmail.com
 inaquamz@gmail.com

HALAFO, S. José
 Deputy Director
 National Institute for Aquaculture
 Development
 Ministry of Fisheries
 Tel.: +258 21358000/302877
 Cell: +258 824033950
 Fax: +258 21 302876
 E-mail: jhalafo@yahoo.com

BECHARDAS, Margarida
 Head of Extension and Technology Department
 National Institute for Aquaculture Development
 Ministry of Fisheries
 Tel.: +258 21358000
 Fax: +258 21302877
 E-mail: mbechardas@inaqua.gov.mz

ARISCADO, José Artur
 Técnico do Departamento de Cooperación
 Internacional (DCI)
 Ministerio das pescas
 Departamento de Cooperación
 International
 Tel.: +258 21357100
 E-mail: jariscado@mozpesca.gov..mz

VIEIRA, Genyess
 Teacher
 Higher school of Marine and Coastal Sciences
 Tel.: +258 820054457
 E-mail: genyess.vieira@gmail.com

TARABUSI, Leono
 Regional Manager – ACP Fish II
 Tel.: +258 824025 / 21302761
 Fax: +258 21302769
 E-mail: l.tarabusi@acpfish2.eu.org

PEREIRA, Tania
 Investigator Assistente
 Instituto Nacional de Investigacion Pesqueira
 Departamento de Recursos Acessiveis a Pesca
 de Pequena Escala
 Tel.: +258 823061672
 E-mail: tania.pereira.09@gmail.com

MURAMA, José Pais
 Head of Aquaculture
 Institut de Investigação Pesqueira
 Department of Aquaculture
 Tel.: +258 21490307
 Fax: +258 21492112
 E-mail: candaraus@yahoo.com.br

Niger**Nigeria/Nigéria**

AJIBADE, Simeon
 Assistant Director
 Federal Ministry of Agriculture and Rural
 Development
 Department of Fisheries
 PMB 135 Garki
 Abuja
 Tel.: + 234 8055835671
 E-mail: simeonajibade@yahoo.com

Rwanda**Senegal/Sénégal****Sierra Leone/Sierra Léone****Somalia/Somalie****Sudan/Soudan****Swaziland**

MSIBI, Johannes
 Aquaculture Officer
 Ministry of Agriculture
 PO Box 162
 Mbabane
 Tel.: +268 76374167
 Fax: +268 4041733
 E-mail: msibij@gov.sz

Tanzania/Tanzanie

KAJITANUS, Owuory Osewe
 Assistant Director of Aquaculture
 Development Division
 Ministry of Livestock Development
 and Fisheries
 Department of Aquaculture
 PO Box 9152
 Dar-es-Salaam
 Tel.: +225 755166226 / 222860470
 Fax: +255 222860472 / 222861908
 E-mail: kajitanusosewe@yahoo.com

MNGULWI, Baraka S. M.
 Assistant Director
 Ministry of Livestock Development
 and Fisheries
 Fisheries Development Division
 PO Box 9152
 Dar-es-Salaam
 Tel.: +255 713483774 / 222860470
 Fax: +255 222860472
 E-mail: bmngulwi@yahoo.co.uk

Togo**Uganda/Ouganda**

MWANJA, Waiswa Wilson
 Commissioner for Fisheries
 Department of Fisheries Resources
 Ministry of Agriculture, Animal Industry
 and Fisheries
 Plot 29 Luggard Avenue
 PO Box 4
 Entebbe
 Tel.: +256 414 322026
 Fax: +256 414 322334
 E-mail: wwmwanja@yahoo.com

WADANYA, Lovelock D. Jackson
 Assistant Commissioner Fisheries
 Department of Fisheries Resources
 PO Box 213
 Entebbe
 Tel.: +256 772482076
 E-mail: lovewadanya@yahoo.com

ALIO, Andrew
 Senior Fisheries Officer
 Ministry of Agriculture Animal Industry and
 Fisheries
 Fisheries Department
 PO Box 4
 Entebbe
 Tel.: +256 772567189
 E-mail: andrewalio@gmail.com

Zambia/Zambie

MAGUSWI, Charles T.
 Director
 Department of Fisheries
 PO Box 350100
 Chilanga
 Tel.: +260 211278662
 Fax: +260 211278618
 E-mail: piscator@zamnet.zm

MUTALE, Joseph
 Chief Aquaculturist
 Department of Fisheries
 Tel.: +260 977-6 50115
 E-mail: josmutale@yahoo.com

Zimbabwe

Lake Tanganyika Authority (LTA)

KATONDA, Kaitira Ibrahim
 Director of Fisheries
 Lake Tanganyika Authority
 Directorate of Fisheries
 BP 4910
 Bujumbura, Burundi
 Tel.: +257 22273585
 E-mail: kaitira.katonda1@gmail.com

Lake Victoria Fisheries Organization (LVFO)

NYEKO, Dick
 Executive Secretary
 Lake Victoria Fisheries Organization
 PO Box 1625
 Jinja, Uganda
 Tel.: +256 772721455
 Fax: +256 434123123
 E-mail: dnyeko@lvfo.org

ONAPITO, Bright
 Aquaculture Information Expert
 Aquaculture Network for Africa/LVFO
 PO Box 1625
 Jinja, Uganda
 Tel.: + 256 434125000
 Fax: +256 434123123
 E-mail: bonapito@lvfo.org

Southern African Development Community (SADC)

NYAMBE H. NYAMBE
 Senior Programme Officer
 Department of Food Agriculture and Natural Resources
 P/Bag 0095
 Gaborone, Botswana
 Tel.: +267 3951863
 Fax: +267 3972848
 E-mail: nnyambe@sadc.int

Southern Africa Unit of INFOPECHE (INFOSA)

MAPFUMO, Blessing
 Regional Aquaculture Advisor
 INFOSA
 Department of Aquaculture
 PO Box 23523
 Windhoek, Namibia
 Tel.: +264 61279430
 Fax: +264 61279434
 E-mail: blessing@infosa.org.na

Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO/UN)

Headquarters/Siège
 Viale delle Terme di Caracalla
 00153 Rome, Italy

BARTLEY, Devin
 Senior Fisheries Resources Officer
 Fisheries and Aquaculture
 Tel.: +39 0657054376
 E-mail: devin.bartley@fao.org

JORGENSEN, John
 Fisheries Resources Officer
 Fisheries and Aquaculture
 Tel.: +39 0657056787
 E-mail: john.jorgensen@fao.org

HISHAMUNDA, Nathanael
 Senior Aquaculture Officer
 Fisheries and Aquaculture
 Tel.: +39 0657054122
 E-mail: nathanael.hishamunda@fao.org

ALKHAKAJI, Raschad
 Liaison and Meetings Officer
 Tel.: +39 06 5705 5105
 Fax: +39 06 5705 6500
 E-mail: raschad.alkhafaji@fao.org

Subregional office for East Africa (SFE)

DEJEN, Eshete
 National Fisheries Officer
 Fisheries and Aquaculture
 Tel.: +251 910179094
 E-mail: eshete.dejen@fao.org

Regional Office for Africa (RAF)

MOEHL, John
 Senior Aquaculture Officer
 PO Box GP 1628
 Accra, Ghana
 Tel.: +233 (0) 302675000
 E-mail: john.moehl@fao.org

AMAH, Dédé
 Meetings Assistant
 PO Box GP 1628
 Accra, Ghana
 Tel: +233 (0) 302 675000
 E-mail: dede.amah@fao.org

Interpreters/Interprêtes

CLEMENTS, Jonathan
 c/o FAO Interpretation Group
 E-mail: jonathan.clements@fao.org

PAVLIDIS, Maria-Lily
 Tel.: +254 733-613741
 Fax: +254 20 2226870
 E-mail: marlipav@iconnect.co.ke

JELE, Catherine
 Tel.: +27 11 3461033 / 83-4528528
 E-mail: c.jele@aiic.net

LA HAUSSE DE LALOUIERIE, M. F
 Tel.: +27 11 4533312 / 82 7842762
 E-mail: francoise@lahausse.co.za

APPENDIX C**List of documents**

Agenda and Timetable	CIFAA/XVI/2010/1
Follow-up actions to the Fifteenth Session of the Committee for Inland Fisheries and Fisheries and Aquaculture of Africa	CIFAA/XVI/2010/2
Abolition of the CIFAA Sub-Committee for Lake Tanganyika	CIFAA/XVI/2010/3
Approval of the terms of reference and statutes of the Committee and amendment of Rules of procedure	CIFAA/XVI/2010/4
Practical regional concerns involving the development and distribution of improved aquaculture seed	CIFAA/XVI/2010/5
Challenges to improved aquaculture governance for national and regional programmes: a proposal for enhanced multi-level cooperation	CIFAA/XVI/2010/6
Towards a CIFAA Strategy in Inland Fisheries of Africa: issues and improved information	CIFAA/XVI/2010/7
Climate change effects and adoption of strategies for inland fisheries and aquaculture in Africa	CIFAA/XVI/2010/8
List of documents	CIFAA/XVI/2010/Inf.1
List of delegates and observers	CIFAA/XVI/2010/Inf.2
Opening statement	CIFAA/XVI/2010/Inf.3
Report of the ad hoc working group on establishing a ‘NACA-Like’ Network for Africa	CIFAA/XVI/2010/Inf.4
Towards a CIFAA strategy in Inland Fisheries of Africa	CIFAA/XVI/2010/Inf.5
Climate change, inland fishery and aquaculture in Africa: background information	CIFAA/XVI/2010/Inf.6

ANNEXE C**Liste des documents**

Adoption de l'ordre du jour et organisation de la session	CIFAA/XVI/2010/1
Activités intersessions: Suite donnée à la quinzième session du CPCAA	CIFAA/XVI/2010/2
Abolition du Sous-comité du CPCAA pour le Lac Tanganyika	CIFAA/XVI/2010/3
Approbation du Terme de mandat, statuts du Comité et modification du Règlement intérieur	CIFAA/XVI/2010/4
Problèmes pratiques régionaux impliquant le développement et la distribution des semences améliorées de l'aquaculture	CIFAA/XVI/2010/5
Défis dans l'amélioration de la gouvernance de l'aquaculture des programmes nationaux et régionaux: proposition pour l'amélioration de la coopération à plusieurs niveaux	CIFAA/XVI/2010/6
Vers une stratégie du CPCAA pour les pêches continentales en Afrique: problèmes et meilleures informations	CIFAA/XVI/2010/7
Effets du changement climatique et adoption des stratégies pour les pêches continentales et l'aquaculture pour l'Afrique	CIFAA/XVI/2010/8
Liste des documents	CIFAA/XVI/2010/Inf.1
Liste des participants	CIFAA/XVI/2010/Inf.2
Discours d'ouverture	CIFAA/XVI/2010/Inf.3
Rapport du Groupe de travail ad hoc sur la création d'un réseau du genre "NACA" pour l'Afrique	CIFAA/XVI/2010/Inf.4
Vers une stratégie du CPCAA pour les pêches continentales en Afrique: problèmes et meilleures informations	CIFAA/XVI/2010/Inf.5
Effets du changement climatique et adoption des stratégies pour les pêches continentales et l'aquaculture pour l'Afrique	CIFAA/XVI/2010/Inf.6

APPENDIX D

**Speech by the Deputy Minister of Fisheries
Maputo, Mozambique**

Representative of Maputo City Council, Representative of FAO in Mozambique and Swaziland, His Excellency, The Chairman of CIFAA, Representative of CIFAA Member States and Observers, Distinguished guests, Ladies and Gentlemen,

I have the honour, on behalf of the Government of Mozambique, to address myself to you at the opening of the sixteenth session of FAO Committee on Inland Fisheries and Aquaculture in Africa by welcoming all the delegations and guests to this Pearl of the Indian Ocean, Mozambique.

I wish that you all have a good stay with us and enjoy the delights offered by our beautiful capital city. Many of those that are here today came from far away to attend this meeting and your presence emphasizes the importance that the African continent and international community bestow on inland fisheries and aquaculture.

We hope that this opportunity will allow the distinguished participants to know a bit more about this African country, as well as the efforts that we have been waging towards its development. For us Mozambicans, it is a great honour to host the 16th Session of this Committee especially because we are aware that inland fisheries and aquaculture may have a huge contribution on the food security of the populations of our countries.

Ladies and Gentlemen, in Mozambique, the Fisheries sector plays a strategic role on nutritional and food security, acquisition of foreign currency and employment generation. Overall, the fisheries production (marine fishing and inland waters as well as aquaculture production) amounts to some 150 000 tonnes of fish annually, where around 45 000 tonnes are caught in inland waters and 1 000 tonnes are from aquaculture. The fish products are placed on the 5th position at the overall country exports. We are an economic sector that currently contributes to 2 percent of GDP and contributes to the Balance of Trade with an average of 75 million dollars per year.

The Mozambican Government has set as priorities for the fisheries sector, the development of small-scale fisheries and aquaculture, strategic subsectors for food security and to increase the net contribution of the sector for a greater balance of payments of the country. The strategic importance of these subsectors are enshrined on the Fisheries Master Plan (2010–2019), recently approved by the Government and other sectoral policy instruments.

At the component of infrastructures, we have been encouraging the development of onshore processing industry so as to take advantage of small-scale fisheries production which represents about 85 percent of overall fish production in the country.

We are still working on the improvement of the country quality control and monitoring system of food products with aquatic origin aiming bearing in mind consumer safety, maintenance and diversification of export markets. We are aware that despite the growth we have been experiencing, our fishery sector still has to overcome several challenges in particular: Attraction of private investments for aquaculture and processing industry; continued collaboration with regional organizations on fisheries management in the efforts to adopt sustainable management measures; and mobilization of resources for improved monitoring and surveillance of fishing and aquaculture activities in the areas of national jurisdiction.

Ladies and Gentlemen, the sixteenth session of CIFAA is held at a particularly especial occasion marked by several regional/international meetings where Africa and the world have redoubled their efforts in finding solutions to global issues of fisheries and aquaculture development. I am privileged to highlight particularly: the Conference of African Ministries of Fisheries held in Banjul, The Gambia, in September 2010 under the auspices of the African Union – NEPAD in which were: 1) defined the priority actions aimed at optimizing the best practices for the development of fisheries and aquaculture in Africa; 2) determined the priorities to support the governance on fisheries; 3) agreed on the main elements of policies to enhance the contribution of fisheries and aquaculture in the economy and welfare in Africa, and 4) validated the management of fisheries based on optimal economic principles.

The seminar on small-scale fisheries in Africa held in Maputo in October 2010 under the aegis of FAO, where African experts set guidelines for a possible international instrument for the sustainable development of small-scale fisheries and defined priority actions and potential gaps in the implementation of good governance practices at the level of this subsector, as well as the necessary assistance.

I would also like to highlight the Global Conference on Aquaculture and the meeting of COFI subcommittee for aquaculture held last September, in Thailand. At these events, experts from the various parts of the world assessed the development of aquaculture in the last decade based on the Bangkok Conference (2000). At the subcommittee for aquaculture meeting, we can highlight the adoption of guidelines for the certification of aquaculture as a paramount tool for animal health and sanitation, quality assurance, environmental integrity and socioeconomic aspects and to which we appeal not to be used as a barrier for the trade of aquaculture products.

In recognition of the increasing role that fisheries play, on one hand, in the economies of many ACP countries, and on the other the new challenges arising from the establishment of new regulations, both at the European and international level; the countries of Africa, Caribbean and Pacific (ACP) will held from 22 to 25 November 2010 in Seychelles, the second ministerial meeting which aimed at amongst others, the assessment of two current issues that due to its magnitude and impact on the national economies, need a global approach and harmonized intervention, just to name them the illegal, unreported and unregulated (IUU) fishing and climate change.

I believe that all of us present in this session share the perception that African States in close collaboration with FAO and other Regional Fisheries Organizations are committed to leverage the African participation in the international agenda of fisheries and aquaculture. Therefore it is our duty to make every endeavour that leads us to recognise and increase the strategic importance of small-scale fisheries, aquaculture and not only, which debate has been professionally managed by FAO.

Distinguished delegates, in these three days of work, the Committee will discuss and propose recommendations on issues relevant for socioeconomic development of the African continent and in particular those that have an impact on the performance of the Administration and other stakeholders of inland fisheries and aquaculture. We believe that the agenda defined will be successfully accomplished in an environment of harmony and consensus.

I conclude by highlighting the importance of your work in this Committee. Through its dedication, professionalism and ongoing guidance, this Committee continues to be unique forum for deliberations in favour of developing inland fisheries and aquaculture in Africa.

Honourable Chair, distinguished delegates, I officially declare the sixteenth session of CIFAA opened.

Thank you very much.

ANNEXE D

**Discours du Vice-Ministre de la pêche
Maputo, Mozambique**

Monsieur le Représentant du conseil municipal de Maputo, Monsieur le Représentant de la FAO au Mozambique et au Swaziland, Monsieur le Président du CPCAA, Mesdames et Messieurs les représentants des États membres du CPCAA et les observateurs, Mesdames et Messieurs les invités, Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur, au nom du gouvernement mozambicain, de m'adresser à vous à l'occasion de l'ouverture de la seizième session du Comité des pêches continentales et de l'aquaculture pour l'Afrique (CPCAA) afin de souhaiter la bienvenue à toutes les délégations et à l'ensemble des invités dans la perle de l'océan Indien qu'est le Mozambique.

J'espère que votre séjour sera agréable et que vous apprécierez les joies qu'offre notre magnifique capitale. Beaucoup d'entre vous sont venus de loin pour assister à cette réunion et votre présence souligne l'importance que le continent africain et la communauté internationale accordent aux pêches continentales et à l'aquaculture.

Nous espérons que cette manifestation permettra aux participants de connaître un peu mieux notre pays et de se rendre compte des efforts que nous faisons en faveur de son développement. Pour nous, Mozambicains, c'est un grand honneur d'accueillir la seizième session de ce Comité, d'autant plus que nous avons conscience que les pêches continentales et l'aquaculture peuvent fortement contribuer à la sécurité alimentaire des populations des pays africains.

Mesdames, Messieurs, le secteur de la pêche au Mozambique joue un rôle stratégique en matière de sécurité nutritionnelle et alimentaire, d'acquisition de devises et de création d'emplois. La production halieutique totale (pêche marine et continentale à laquelle s'ajoute l'aquaculture) atteint quelque 150 000 tonnes par an, la pêche continentale représentant 45 000 tonnes et l'aquaculture, 1 000 tonnes. Les produits halieutiques occupent la cinquième place en ce qui concerne des exportations. Ce secteur économique génère 2 pour cent du PIB et participe à la balance commerciale à raison de 75 millions d'USD par an en moyenne.

Le gouvernement mozambicain a défini comme prioritaire le développement de la pêche et de l'aquaculture artisanales, sous-secteurs stratégiques pour la sécurité alimentaire et l'accroissement de la contribution nette des pêches à l'amélioration de la balance des paiements. L'importance stratégique de ces sous-secteurs est inscrite dans le Plan directeur pour les pêches (2010-2019) – récemment approuvé par le gouvernement – et d'autres instruments de politique sectorielle.

Pour ce qui est des infrastructures, nous encourageons le développement de l'industrie de transformation à terre afin de tirer parti de la pêche artisanale, qui représente 85 pour cent de la production halieutique totale du pays.

Nous travaillons toujours à l'amélioration du système de contrôle de qualité et de suivi des produits alimentaires d'origine aquatique en gardant à l'esprit la sécurité des consommateurs, la conservation et la diversification des marchés d'exportation. Nous savons que, malgré la croissance que nous enregistrons, notre secteur de la pêche doit encore relever certains défis, notamment: attirer des investissements privés pour l'aquaculture et l'industrie de transformation; poursuivre la collaboration avec des organisations régionales en matière de gestion des pêches afin d'adopter des méthodes de gestion durables; mobiliser des ressources pour améliorer le suivi et la surveillance des activités de pêche et d'aquaculture dans les zones qui sont du ressort de l'État mozambicain.

Mesdames, Messieurs, la seizième session du CPCAA se déroule dans un contexte particulier. En effet, lors de plusieurs réunions régionales et internationales qui ont eu lieu dernièrement, l'Afrique et le reste du monde ont redoublé d'efforts pour trouver des solutions aux problèmes planétaires relatifs au développement de la pêche et de l'aquaculture. Permettez-moi d'évoquer, en particulier, la Conférence des ministres africains de la pêche, qui s'est tenue en septembre 2010 à Banjul sous l'égide de l'Union africaine et du NEPAD et a permis: 1) de définir les actions prioritaires destinées à optimiser les meilleures pratiques pour le développement de la pêche et de l'aquaculture en Afrique; 2) de déterminer les priorités à l'appui de la gouvernance dans le domaine de la pêche; 3) de convenir des principaux éléments des politiques visant à accroître la contribution de la pêche et de l'aquaculture à l'économie et au bien-être de l'Afrique; 4) de valider la gestion de la pêche fondée sur des principes économiques optimaux.

Je citerai également le séminaire sur la pêche artisanale en Afrique organisé à Maputo en octobre 2010 sous l'égide de la FAO, lors duquel des experts africains ont établi les lignes directrices d'un éventuel instrument international pour le développement durable de la pêche artisanale, défini des actions prioritaires et décelé des lacunes potentielles dans la mise en œuvre de bonnes pratiques de gouvernance au niveau de ce sous-secteur, en déterminant aussi l'aide nécessaire.

J'aimerais également évoquer la Conférence mondiale sur l'aquaculture et la réunion du Sous-Comité pour l'aquaculture du Comité des pêches, qui s'est tenue en Thaïlande en septembre dernier. Au cours de ces réunions, des experts de différentes régions du monde ont évalué le développement de l'aquaculture pendant la dernière décennie en prenant pour point de départ la Conférence de Bangkok (2000). Lors de la réunion du Sous-Comité pour l'aquaculture, des directives ont été adoptées pour la certification de l'aquaculture. Cela constitue un outil primordial pour la santé et l'hygiène animales, l'assurance qualité, l'intégrité environnementale et les aspects socioéconomiques, et nous appelons à ne pas utiliser ces directives comme une barrière aux échanges de produits aquacoles.

Reconnaissant, d'une part, le rôle croissant de la pêche dans les économies de nombreux pays du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) et, d'autre part, les défis qui apparaissent à la suite de l'établissement de nouvelles réglementations aux niveaux européen et international, les pays ACP ont organisé du 22 au 25 novembre aux Seychelles la deuxième réunion ministérielle visant, entre autres, à évaluer deux questions actuelles qui, en raison de leur ampleur et de leur impact sur les économies nationales, nécessitent une approche mondiale et une intervention harmonisée, à savoir la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et le changement climatique.

Je pense que nous qui sommes présents à cette session partageons tous le sentiment que les États africains, en étroite collaboration avec la FAO et des organisations régionales chargées de la pêche, sont disposés à accroître la participation du continent à l'ordre du jour international concernant la pêche et l'aquaculture. Il est donc de notre devoir de faire tout notre possible en vue de la reconnaissance et du renforcement de l'importance stratégique, entre autres, de la pêche artisanale et de l'aquaculture. Ce débat est conduit de manière professionnelle par la FAO.

Mesdames et Messieurs les délégués, au cours de ces trois journées de travail, le Comité discutera et proposera des recommandations sur des questions intéressant le développement socioéconomique du continent africain et, en particulier, celles qui ont un impact sur les activités de l'administration et d'autres parties prenantes dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture. Nous pensons que le programme défini sera accompli avec succès dans un climat d'harmonie et de consensus.

Je conclurai en insistant sur l'importance de votre travail au sein du Comité. Par son dévouement, son professionnalisme et ses avis permanents, le Comité continue à être le seul forum de discussion sur le développement des pêches continentales et de l'aquaculture en Afrique.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, je déclare officielle ouverte la seizième session du CPCAA. Merci beaucoup.

APPENDIX E

Speech by the FAO Representative to Mozambique

Mr Chairman, Excellencies, Distinguished Delegates, Ladies and Gentlemen, on behalf of Dr Jacques Diouf, Director-General of FAO and Mr Árni Mathiesen, Assistant Director-General, Fisheries and Aquaculture Department, it is my great pleasure to welcome to you to this sixteenth session of the Committee for Inland Fisheries and Aquaculture for Africa (CIFAA).

We are honoured to have with us today The Honourable Vice-Minister of Fisheries of Mozambique as well as delegations from CIFAA member countries along with a group of observers representing interested parties and development partners from across the Region.

FAO is most grateful to the Government and the People of Mozambique for hosting this sixteenth session. We greatly appreciate the hospitality and exceptional support we have received from CIFAA's most recent member. This high level of support clearly reflects an equally high level of expectation that CIFAA will be able to add value and render services to the Government of Mozambique's efforts to improve food security and aquatic resource management whilst promoting sustainable economic growth.

Ladies and gentlemen, I do not need to remind you of the importance of Africa's aquatic resources upon which thousands rely for their livelihoods and millions depend for an important part of their daily nutrition. Yet, resources are declining both in terms of quality and quantity.

CIFAA, as the paramount statutory body that addresses the inland fisheries and aquaculture subset of these resources in Africa, can and should have a central role in meeting the challenge of maintaining an unbroken supply of high quality aquatic products to Africa's people.

I would like to touch briefly on some of the inland fisheries and aquaculture issues you will be discussing during the Session.

In regard to inland fisheries, the Session will discuss two important topics: a regional strategy for the inland fisheries of Africa, building on work initiated in 2008 during the fifteenth Session, and the effects of climate change on inland fisheries and aquaculture. Africa's lakes, rivers and wetlands, many of which are trans-boundary are confronted with a common series of management challenges and increasingly competing in the same global marketplace. There is an increasing need for greater regional collaboration and joint action, hence the importance of a suitable regional inland fisheries strategy, a strategy that you are here today to discuss.

Indeed, an agreed-to regional tool such as this strategy is an important undertaking offering important challenges. I wish therefore to emphasize that the issue should be tackled using the appropriate tools for the job. We require positive action and tangible results. For this reason, not only for the strategy in particular, but all your work in general, please keep in mind that we must be able to deliver results to those who rely upon us.

Today climate change is in the news each day. Therefore, the Session's attention to this topic is most timely. We need to understand change and its impacts –both positive and negative- on our evolving ecosystems. This will ultimately influence the food security of our population. Please take up the challenge and use all your experiences and foresight to come up with relevant and practical steps to take to move the necessary actions forward. As we reflect on the overarching concern of being able to continue supplying the quantities and qualities of aquatic products the market demands, it seems clear that in Africa, as elsewhere in the world, aquaculture must make significant increases in production to meaningfully complement the

output from capture fisheries. In our Region aquaculture still contributes relatively little to the national market food basket. The causes for this vary but inadequate investment is often mentioned.

Private investment has the potential of rapidly expanding national aquaculture programmes as can be seen from the examples of Ghana and Nigeria, among others. However, investors base their investments on an expectation for profit – few obviously willing to invest in enterprises that have poor financial prospects.

For decades it has been acknowledged that the unavailability of good quality fish seed has been one of the major constraints to productive and profitable fish farming. For the first time, as you are about to hear, FAO and its partners, with the generous support from the Government of Spain, have undertaken activities leading to the development of an improved strain of tilapia for African farmers. This should provide African aquaculture with a quality of seed that is on a par with that available to farmers in other regions of the world. These pioneering activities, however, have also highlighted critical issues that must be addressed if this aim is to become a reality; issues that are again trans-boundary in nature and will benefit from a regionalisation that you will be discussing and analysing.

Ladies and gentlemen, we are all aware of the major importance of governance. In the domain of aquaculture, a new activity for the Region, these governance issues may not be immediately apparent and I am sure that the upcoming presentation will set the stage for deliberations on this subject. These will be of the utmost importance as the aquaculture sub-sector matures and grows across the Region.

Mr Chairman, distinguished delegates, before I conclude my remarks, I would just like to take this opportunity to thank everyone who has enthusiastically contributed to the organisation of this sixteenth session of CIFAA. We believe that CIFAA constitutes an excellent forum for the consideration of major inland fisheries and aquaculture issues and to agree on ways of implementing plans developed to address these issues. Yet, I am advised that there have been persistent concerns about country-sponsored participation in CIFAA meetings.

In recent years we have all changed the way we do business. Years ago there was a more expansive regional fisheries field programme that offered opportunities to complement core government budgets, today governments must cover directly the vast majority of their own costs, including supporting bodies such as CIFAA. While realizing that this can be difficult, if the Committee is providing services, it should be supported as it is your Committee. If members do not participate, questions will be raised by those providing oversight: is CIFAA needed?

If you feel your Committee has been overtaken by events or is redundant, it is your responsibility to advise FAO. If not, if you feel that there is value and benefit to be derived from CIFAA, please help make the Committee become a vibrant and productive entity by supporting it. I would like to request you all to reflect carefully on this subject over the coming days such that you will be able to advise us as to the best way forward.

I wish you fruitful deliberations and look forward to the positive outcome of the sixteenth session.

Thank you for your attention.

ANNEXE E**Discours du Représentant de la FAO au Mozambique**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, Mesdames, Messieurs, au nom de M. Jacques Diouf, Directeur général de la FAO, et de M. Árni Mathiesen, Sous-Directeur général, Département des pêches et de l'aquaculture, j'ai l'immense plaisir de vous souhaiter la bienvenue à cette seizième session du Comité des pêches continentales et de l'aquaculture pour l'Afrique (CPCAA).

Nous avons l'honneur de compter parmi nous aujourd'hui le Vice-Ministre de la pêche du Mozambique, ainsi que des délégations des États membres du CPCAA et un groupe d'observateurs représentant les parties intéressées et les partenaires de développement de l'ensemble de la région.

La FAO est extrêmement reconnaissante que le gouvernement et le peuple mozambicains accueillent cette seizième session. Nous apprécions grandement l'hospitalité dont a fait preuve à notre égard le membre le plus récent du CPCAA et le soutien exceptionnel qu'il nous a témoigné.

Cet important soutien reflète clairement un fort espoir: celui que le CPCAA soit en mesure d'apporter une valeur ajoutée et de rendre des services au gouvernement mozambicain dans ses efforts visant à améliorer la sécurité alimentaire et la gestion des ressources aquatiques, tout en encourageant une croissance économique durable.

Mesdames, Messieurs, il n'est nul besoin de vous rappeler l'importance des ressources aquatiques de l'Afrique dont des milliers de personnes tirent leurs moyens d'existence et dont des millions sont tributaires pour leur alimentation quotidienne. Cependant, la qualité et la quantité des ressources diminuent. Le CPCAA, en tant qu'organe statutaire suprême chargé de ce sous-ensemble de ressources intéressant les pêches continentales et l'aquaculture en Afrique, peut et doit avoir un rôle central dans le maintien d'une offre ininterrompue de produits aquatiques de bonne qualité à destination des populations africaines, ce qui constitue un véritable défi.

Je souhaiterais évoquer brièvement certaines des questions relatives aux pêches continentales et à l'aquaculture dont vous allez débattre lors de cette session.

En ce qui concerne les pêches continentales, le Comité abordera deux sujets importants: une stratégie régionale pour les pêches continentales en Afrique, s'appuyant sur les travaux entamés en 2008 lors de la quinzième session, et les effets du changement climatique sur les pêches continentales et l'aquaculture. Les lacs, les cours d'eau et les zones humides, dont beaucoup sont transfrontaliers, connaissent des problèmes de gestion communs et sont de plus en plus en concurrence sur le même marché mondial. La nécessité de renforcer la collaboration régionale et les actions conjointes est croissante, d'où l'importance d'une stratégie régionale adaptée aux pêches continentales, stratégie dont vous êtes appelés à débattre ici.

En effet, l'élaboration d'un outil régional approuvé comme cette stratégie est une entreprise importante, porteuse de grands défis. Je souhaite, par conséquent, souligner que la question doit être traitée en utilisant les outils appropriés. Nous avons besoin d'actions réelles et de résultats tangibles. C'est pourquoi je vous demande de garder à l'esprit, pas uniquement pour la stratégie mais pour votre travail en général, que nous devons être en mesure de fournir des résultats à ceux qui comptent sur nous.

Le changement climatique fait désormais la une des actualités quotidiennes. Par conséquent, l'attention portée par le Comité à ce sujet est plus qu'opportune. Nous devons comprendre le changement et ses impacts – aussi bien positifs que négatifs – sur l'évolution de nos écosystèmes. Cela influencera, au bout du compte, la sécurité alimentaire de notre population. Je vous invite à relever le défi et à mettre à profit toutes vos expériences et votre clairvoyance afin de définir des mesures pertinentes et concrètes visant à faire

avancer les actions nécessaires. Alors que nous réfléchissons à une préoccupation globale, à savoir comment être en mesure de continuer à fournir les quantités de produits aquatiques de qualité que le marché demande, il semble clair qu'en Afrique, comme dans le reste du monde, l'aquaculture doit accroître de manière significative sa production pour compléter sensiblement celle de la pêche de capture. Dans notre région, l'aquaculture contribue encore assez faiblement à l'assortiment de produits alimentaires du marché national. Les raisons sont variables mais l'insuffisance des investissements est souvent citée.

Les investissements privés peuvent donner rapidement de l'ampleur aux programmes aquacoles nationaux comme on peut l'observer au Ghana et au Nigeria, entre autres. Cependant, les investisseurs se fondent sur une prévision de profit. De toute évidence, la plupart d'entre eux ne sont pas disposés à investir dans des entreprises dont les perspectives financières sont mauvaises.

Depuis des décennies, on reconnaît que le manque d'œufs de poisson de bonne qualité est l'un des principaux éléments qui limitent la productivité et la rentabilité de l'élevage de poissons. Pour la première fois, comme vous allez l'entendre, la FAO et ses partenaires, avec l'aide généreuse du gouvernement espagnol, ont entrepris des activités aboutissant à l'élaboration d'une souche améliorée de tilapia pour les exploitants d'Afrique. Cela devrait permettre à l'aquaculture africaine d'obtenir des œufs d'une qualité équivalente à celle dont disposent les exploitants d'autres régions du monde. Cependant, ces activités novatrices ont également mis au jour des questions primordiales qui doivent être traitées si l'on veut que l'objectif soit atteint. Il s'agit une fois encore de questions transfrontalières qui bénéficieront d'une régionalisation que vous discuterez et analyserez.

Mesdames, Messieurs, nous avons tous conscience du rôle prépondérant de la gouvernance. Dans le domaine de l'aquaculture, activité nouvelle dans la région, les questions de gouvernance ne sont peut-être pas évidentes et je suis certain que la présentation qui va suivre posera les bases des débats sur ce sujet. Cela sera de la plus haute importance car le sous-secteur de l'aquaculture mûrit et se développe dans toute la région.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, avant de conclure mes remarques, je souhaiterais profiter de l'occasion pour remercier toutes les personnes qui ont contribué avec enthousiasme à l'organisation de la seizième session du CPCAA. Nous pensons que le Comité constitue un excellent forum pour examiner les principales questions relatives aux pêches continentales et à l'aquaculture, et pour convenir de la manière de mettre en œuvre les plans élaborés pour traiter ces questions. Pourtant, j'ai été informé que des préoccupations persistaient quant à la participation financée par les pays aux réunions du CPCAA.

Ces dernières années, nous avons changé nos méthodes de travail. Auparavant, il existait un programme régional coûteux concernant la pêche qui permettait de compléter les budgets de base des gouvernements. Aujourd'hui, les États doivent supporter directement la quasi-totalité de leurs coûts, y compris le financement des organes comme le CPCAA. Nous sommes conscients que cela peut être difficile, mais le Comité doit être financé s'il fournit des services car c'est votre comité. Si les membres ne participent pas, les observateurs se demanderont si le CPCAA est nécessaire.

Si vous avez le sentiment que le Comité est dépassé ou redondant, il vous appartient d'en faire part à la FAO. Si vous pensez, au contraire, qu'il apporte une valeur ajoutée et certains avantages, merci d'aider à faire du Comité une entité vive et productive en le finançant. J'aimerais vous demander à tous de réfléchir attentivement à ce sujet au cours des jours à venir pour que vous puissiez nous donner votre avis quant au meilleur chemin à suivre.

Je vous souhaite des débats fructueux et me réjouis par avance des résultats positifs de la seizième session.

Je vous remercie de votre attention.

This document is the report of the sixteenth session of the Committee for Inland Fisheries and Aquaculture of Africa (CIFAA), which was held in Maputo, Mozambique, from 16 to 18 November 2010. The major topics discussed were: intersessional activities; practical regional concerns involving the development and distribution of improved aquaculture seed; climate change effects and adoption of strategies for Inland Fisheries and Aquaculture in Africa; and proposals for the major topics for discussion at the seventeenth session of CIFAA.

Le présent document est le rapport de la seizième session du Comité des pêches continentales et de l'aquaculture pour l'Afrique (CPCAA), tenue à Maputo, Mozambique, du 16 au 18 novembre 2010. Les discussions ont porté sur les thèmes principaux suivants: activités intersessions; problèmes pratiques régionaux impliquant le développement et la distribution des semences améliorées de l'aquaculture; effets du changement climatique et adoption des stratégies pour les pêches continentales et l'aquaculture pour l'Afrique; et propositions des principaux thèmes de discussion à la dix-septième session du CPCAA.

ISBN 978-92-5-006777-3 ISSN 2070-6987



9 789250 067773

I2063B/1/02.11